

Point d'information sur

L'expérimentation de compte-rendu d'évaluation professionnelle dématérialisé (ESTEVE)

L'outil « Estève » proposé par le CISIRH, distinct de renoirh, permet le traitement dématérialisé des entretiens professionnels. Le CISIRH a effectué une présentation de cet outil au ministère de l'agriculture et de l'alimentation fin 2018.

A l'issue de cette présentation et d'une réflexion ayant conduit à prendre l'attache des nombreux ministères ayant déjà lancé une expérimentation sur Estève, et d'ores et déjà en cours de généralisation, comme le MTES, il a été décidé de lancer une expérimentation en 2020 au ministère de l'agriculture, en vue d'une généralisation en 2021.

I – Contenu de l'expérimentation / Valeur ajoutée attendue de l'outil Estève

Les retours d'expérience des autres ministères (MTES, ministère sociaux, ministères économiques et financiers, ministère des armées...) démontrent la forte acceptabilité de l'outil, liée à sa simplicité d'utilisation et à sa valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs.

- Estève est une application « web » reprenant pour l'essentiel le déroulé d'un compte-rendu d'entretien professionnel, qui ne supprime pas l'échange de vive voix lequel continue à faire l'objet d'une réunion bilatérale entre l'agent et son supérieur ;
- L'outil permet de limiter fortement les saisies manuelles et répétitives, d'améliorer la préparation de l'entretien et d'optimiser procéduralement la campagne pour l'ensemble des acteurs grâce à des modèles de compte-rendu intégrés, à une batterie d'indicateurs (notamment d'avancement de la campagne) et de courriels automatiques d'alerte, permettant ainsi de mieux se concentrer sur le fond du sujet à savoir l'évaluation ; bien entendu, il est possible d'imprimer mais aussi d'archiver le compte-rendu signé ;
- Sur le fond, cet outil augure d'une exploitation beaucoup plus approfondie des éléments de l'entretien, en particulier s'agissant des formations dont la liste peut être implémentée en amont, puis exportée en aval pour une exploitation plus rapide et exhaustive ; Estève inclut également, en cas de besoin, un module de recours avec le suivi associé ;
- *In fine*, c'est un bilan annuel synthétique et fiabilisé qui peut être dressé, en lieu et place d'un collationnement et d'une exploitation aujourd'hui difficiles à réaliser.

II) Périmètre fonctionnel et administratif

Cette expérimentation ne concerne pas le secteur de l'enseignement, qui relève d'un régime statutaire distinct (la notation, dispositif lui-même en cours de remplacement à partir de l'année scolaire 2019/2020 par le nouveau régime dit des « rendez-vous de carrières »).

En revanche, les agents contractuels (hormis ACEN) employés à durée indéterminée et déterminée sur l'ensemble de l'année 2019 entrent dans l'expérimentation (conformément à la note de service annuelle de référence en matière d'entretiens professionnels, qui paraît au mois de décembre).

La participation à l'expérimentation a fait l'objet d'un accord de principe préalable au printemps entre le secrétariat général et les entités concernées, constituant une palette représentative du MAA, en privilégiant une approche « structure » et non « corps d'appartenance ». L'expérimentation doit débiter avec la prochaine campagne d'entretiens, début 2020, au titre de l'évaluation de l'année 2019.

Participant à l'expérimentation : la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté (DRAAF BFC), trois établissements publics locaux d'enseignements de la DRAAF BFC pour les personnels non enseignants (Nevers, Fontaines et Quétigny Plombières), ainsi que le service de la modernisation (SM) du secrétariat général. Soit quelque 800 agents au total.

Tous les modèles de compte-rendu d'entretien professionnels ont été implémentés et seront donc utilisables, le retour au formulaire papier étant toujours possible en cas de problème : emplois fonctionnels, IPEF, administrateurs civils, autres corps (qui font l'objet d'un modèle générique spécifique au ministère de l'agriculture à l'instar de ce qui existe dans les autres ministères).

Le SRH assure le suivi de la mise en œuvre de cette expérimentation. Le « *pilote national de campagne* » sera SDCAR, comme c'est déjà le cas au plan métier habituellement en matière d'entretiens professionnels ; « *l'administrateur ministériel* » sera la MISIRH qui assurera également l'assistance utilisateurs en lien avec SDCAR en tant que de besoin sur les aspects métiers.

Des points de contacts RH ont été définis pour chaque entité expérimentatrice : ils ont été formés, et sont totalement associés à chacune des étapes de préparation et de mise en œuvre de l'expérimentation.

Est en cours d'étude la création d'une rubrique sur l'intranet, avec les documents très complets fournis par le CISIRH pour chacun des acteurs (guide utilisateurs et « pas à pas », décrivant chacune des actions à réaliser), en complément des actions de sensibilisation des acteurs au travers de réunions (notamment salle Gambetta le vendredi 13 décembre dernier).

Un bilan sera effectué en 2020 à l'issue de l'expérimentation.